



# Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

## ÉDITORIAL

Le temps dicte nos modes de vie, notre habillement, nos habitudes et bien d'autres choses encore. On le consulte depuis la nuit des temps comme un conseiller imprévisible dont on réclame les suffrages. Ainsi, fort de ce pouvoir, il dicte la planification d'évènements sociaux de tous ordres : noces, festivals, carnivals, tournois sportifs et tutti quanti. Plus modestement, il est le régulateur des 4 sorties annuelles de notre bulletin d'information. En clair, il est là en permanence et influence quasiment tous les aspects de notre vie.

Il est cependant un autre temps dont on parle moins souvent : Notre temps intérieur. Indépendamment des saisons, notre horloge interne, disons nos horloges internes nous conduisent dans un dédale d'expériences heureuses, malheureuses, incertaines, angoissantes, apaisantes et la liste pourrait s'étirer à l'infini. Ce temps-là, celui qui fait battre notre cœur et nous prend quelques fois aux tripes, celui-là même qui façonne notre état d'esprit à chaque instant est somme toute le seul qui compte vraiment, le seul sur lequel ni l'été, ni l'automne, ni l'hiver, ni le printemps ne peuvent avoir de prise. Nous pouvons décider, parce que nous sommes libres d'esprit par essence, de traverser un été torride et étouffant en «hibernant» dans notre coin. Nous pouvons et avons le droit de garder l'esprit vif de nos 20 ans en le mettant en permanence à l'épreuve. Il est aussi possible de refuser qu'un automne d'un froid mordant sape notre moral. Bref, nous avons chacun en nous ce rythme intérieur de saisons qui peut être totalement décalé du calendrier officiel. Et c'est bien ainsi. C'est au nom de cette liberté d'esprit qu'il en est beaucoup qui sont toujours, dans la joie, l'empathie, l'écoute et pour résumer le tout dans l'amour. Cela demande certes de l'entraînement mais quel bonheur quand on y parvient ! Il y aura des moments de chute inévitables mais ce sera autant d'occasions offertes de se relever. Il suffit de considérer que seul notre temps intérieur est le seul qui vaille la peine d'être préservé d'autant qu'il nous rend encore plus apte à vivre en harmonie avec le temps de nos saisons.

Que ce temps intérieur soit un temps dominant pour chacune et chacun d'entre nous.

Bonne fin d'été et bonne rentrée à toutes et à tous.

La rédaction



## CELA ARRIVERA DEMAIN

<b>28 septembre</b>	Votations fédérales
<b>5 octobre</b>	La Chavannaise
<b>11 - 26 octobre</b>	Vacances scolaires
<b>25 octobre</b>	Fête des monstres
<b>5 novembre</b>	Séance d'information pour le renouvellement des autorités communales
<b>8 novembre</b>	Troc d'automne
<b>15 novembre</b>	Inauguration piscine des Rojalets
<b>19 novembre</b>	Séance de présentation PECC
<b>30 novembre</b>	Votations fédérales

## L'automne - 22 septembre à 22h19



## SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal - Sortie des Aînés
Page 3	Renouvellement des Autorités L'eau du robinet
Page 4	Les 50 ans du Troc
Page 5	Céline Foussard, cavalière
Page 6	Route de Chavannes-des-Bois VLS
Page 7	L'aide publique au développement
Page 8	Mieux gérer les déchets
Page 9	La piscine des Rojalets
Page 10	Conformité des sacs taxés
Page 11	Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
Page 12	Présentation du PECC

## SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL - 25 juin 2025

Le premier sujet que les conseillers devaient aborder était les **comptes 2024 et le rapport de gestion**.

L'exercice 2024 s'est soldé par un **excédent réel des revenus de CHF 25'919.87** alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 1'233'000.- et que 2023 avait présenté un excédent réel de CHF 281'011.26. Ce résultat s'explique essentiellement par un meilleur rendement des impôts ainsi qu'à des charges globalement inférieures au budget.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Municipalité a décidé de procéder à de très importants amortissements complémentaires.

Satisfaits de ces résultats, le Conseil **approuve le préavis à l'unanimité**.

Le deuxième sujet est la suite du projet de **création d'un « cœur de village »** (voir Le Chavannus n°97 p.2). Un **crédit de CHF 72'000.00** est demandé pour l'étude de l'aménagement des parcelles concernées et la sécurisation de la route de la Sallivaz. Le **préavis est accepté** à l'unanimité moins 2 abstentions.

Le dernier préavis est la demande de **reconduction du dispositif solidaire de la région nyonnaise (DISREN)**. Préavis également **accepté** à l'unanimité moins 2 abstentions.

La Présidente du Conseil, Brigitte Girardin Häslér, et le Vice-président, Rocco Rondi, sont reconduits à leur poste pour l'années 2025-2026. Les scrutateurs élus sont Françoise Wermeille et Frédéric Bouvier.

La prochaine séance se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre.



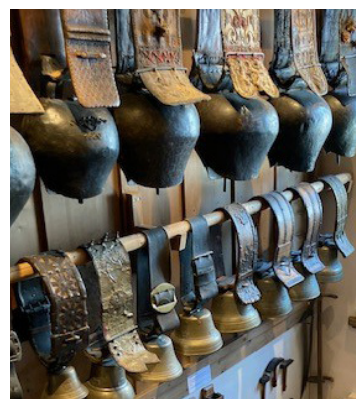
## SORTIE DES AÎNÉS - 12 juin 2025

C'est une sortie que les Aînés attendent avec impatience : se retrouver, passer une journée à partager un repas et découvrir les richesses de notre canton, quel plaisir !

Cette année, la destination choisie par le municipal John Tendon était le Pays d'EnHaut. Après une pause-café à Broc, le trajet par la vallée de l'Intyamoune a réservé une surprise. Ce n'était pas la date de la désalpe, mais les vaches ne semblaient pas le savoir et ont pris leur temps pour baguenauder le long de la route.



Un malentendu a rendu impossible la démonstration de fabrication d'une meule de fromage, alors les participants en ont profité pour faire des achats de spécialités régionales.



Après le repas à Château d'Oex et la visite du musée local, c'est déjà l'heure de reprendre la route du retour.

Un chaleureux merci est adressé à la Municipalité pour cette journée ensoleillée.



## RENOUVELLEMENT DES AUTORITÉS COMMUNALES

C'est dans un an, mais il est déjà temps d'y songer.

En effet, une nouvelle législature sur le plan communal débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2026, pour une période de 5 ans.

Cela signifie que les citoyens devront élire leurs représentants, soit, pour notre commune, 5 membres à l'exécutif (Municipalité) et 40 membres pour le législatif (Conseil communal), ainsi que 12 suppléants.

Le rôle des autorités et les modalités d'inscription vous seront présentés lors d'une séance d'information qui se tiendra le

**mercredi 5 novembre 2025 à 20 h à la salle communale.**

Le 8 mars 2026 aura lieu le 1<sup>er</sup> tour de l'élection de la Municipalité et du Conseil communal.

Le dépôt des dossiers de candidature doit se faire **du 05 au 12 janvier 2026 au plus tard.**

Le 29 mars 2026 sera consacré au second tour.

Pour l'élection du Syndic, le 1<sup>er</sup> tour se déroulera le 26 avril 2026 et le second tour, le 17 mai 2026.



## BOIRE MALIN : L'EAU DU ROBINET, UN TRÉSOR LOCAL

En été, notre consommation d'eau augmente et il est plus que jamais important de faire des choix éclairés. Même si l'été est la saison où la demande est la plus forte, l'article ci-dessous est valable pour les 4 saisons.

Saviez-vous que l'eau du robinet est jusqu'à 1000 fois plus écologique ? En Suisse, près de 80% de l'eau potable vient des eaux souterraines (nappes phréatiques et sources) et fait l'objet de contrôles réguliers conformes à l'Ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD). Sa qualité est généralement excellente. Fraîche, disponible en tout temps, elle ne génère aucun déchet plastique ni transport polluant.

A l'inverse, une bouteille en PET parcourt parfois des centaines de kilomètres, nécessite des ressources pour sa fabrication et finit trop souvent incinérée. Pour mieux représenter l'impact écologique, les chiffres ci-dessous traduisent la consommation annuelle de 2 litres d'eau par personne et par jour en kilomètres parcourus en voiture. L'écart observé met en évidence l'empreinte environnementale nettement plus faible de l'eau du robinet par rapport à l'eau en bouteille

### Trajet en voiture

Eau minérale provenant d'Europe, en bouteille	= 1791 km
Eau minérale provenant de Suisse, en bouteille	= 908 km
Eau potable gazéifiée	= 127 km
Eau potable (robinet/fontaine)	= 2 km

Pour boire plus durable, munissez-vous d'une gourde ou d'une carafe filtrante si vous avez des doutes sur le goût.

Stéphane Borella, avec Lyka notre partenaire PECC

## LE TROC DE CHAVANNES-DE-BOGIS FÊTE SES 50 ANS !

Cette année marque un bel anniversaire : les 50 ans du troc de Chavannes -de-Bogis. L'aventure a débuté en 1975 à Crassier, sous le nom de Troc Amical de Crassier, grâce à un groupe de jeunes mamans désireuses de donner une seconde vie aux habits et jouets d'enfants. Il y a environ 30 ans, l'événement a déménagé à la salle communale de Chavannes-de-Bogis et a pris le nom de Troc Enfant de Chavannes de Bogis.

Le principe est simple : permettre à chaque famille de revendre ou d'acheter à petit prix des vêtements, jouets, puzzles, poupées, Lego, Playmobil, articles de sport, skis, vélos ou trottinettes en fonction des saisons.

Tout doit être en bon état, afin que les enfants puissent en profiter pleinement. Deux fois par an, au printemps et en automne, une trentaine de bénévoles s'activent pendant un week-end pour transformer la salle communale en véritable caverne aux trésors !

Avec le temps, le troc est devenu plus qu'une vente : c'est un rendez-vous convivial, intergénérationnel. Aujourd'hui, certaines bénévoles sont les filles de celles qui s'étaient investies lors des premières éditions. D'autres, présentes à la première heure, sont revenues bien des années plus tard, cette fois en tant que grands-mamans dynamiques et motivées...Ce lien entre générations illustre l'esprit de continuité et de solidarité qui fait la force du Troc.

Ouvert à toutes les familles de la région, il reste fidèle à son objectif initial : offrir une seconde vie aux objets tout en permettant de belles économies.

Les 7 et 8 novembre 2025, l'édition d'automne sera particulièrement festive pour célébrer ce demi-siècle d'entraide et de partage.

Si vous désirez vous aussi devenir bénévole, vendre ou acheter des articles pour enfants, rendez-nous visite sur le site internet du troc : [www.trocchavannes.com](http://www.trocchavannes.com)

Samedi 8 novembre, venez nombreux participer à notre tombola spéciale 50 Ans !!!

Caroline Stampfli



## CÉLINE FOUSSARD, CAVALIÈRE

La densité de la circulation sur la route de Divonne permet souvent aux automobilistes d'observer les chevaux du manège de la Sallivaz qui les regardent depuis leur box, impassibles.

Ces animaux sont en pension et certains ont une mission : se préparer pour les concours de saut.

En effet, occupants des lieux, Céline Foussard et son mari Charly sont cavaliers de concours. Ils donnent des leçons d'équitation et font commerce de chevaux. Il y a même un poney-club pour les enfants dès 4-5 ans.



Après un apprentissage d'écuyère, Céline a travaillé pour plusieurs marchands de chevaux ainsi que dans de nombreux manèges et s'est installée au début 2024 à la Sallivaz. Ayant fréquenté l'école des Rojalets, elle connaissait bien la région où elle avait gardé des amitiés.

Céline dispose de six à sept chevaux pour les concours de saut. Son activité consiste à faire tout ce qu'il faut pour que le cheval soit en forme, se batte pour sa cavalière. Former un cheval coûte de plus en plus cher, il faut les acheter jeunes, certains ne supportent pas la compétition. Les bons soins, la compétence et la patience finissent par donner des résultats.

Mais à côté des concours, il faut gérer les chevaux en pension, entretenir les alentours, nettoyer, tailler les arbres, remettre les clôtures en état, trouver des employés consciencieux. Et tout cela avec une fille de quinze mois !

Le Chavannus a découvert Céline Foussard grâce à sa victoire en juin dernier au concours hippique de Signy, avec Pepper d'Elle.



Céline Foussard sur Pepper d'Elle

Revenue en forme après sa grossesse, elle a brillé au Grand Prix de Crête et se réjouit de participer à la finale des jeunes chevaux à Avenches en septembre puis au championnat vaudois au chalet à Gobet. Quelle fierté quand le cheval reçoit un flot (la rosace avec des rubans) et la plaque à fixer à son box pour indiquer son succès.

En rêvant d'avoir des chevaux qui lui permettent de monter pour son pays en équipe, elle se réjouit des merveilleuses conditions dont elle dispose à Chavannes-de-Bogis, avec le luxe de parcs immenses, de box avec terrasses et le suivi par des professionnels compétents.

Nous suivrons sa carrière avec beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt.

## LA ROUTE DE CHAVANNES-DES-BOIS

Enfin ! Les travaux ont commencé et cette route en mauvais état ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Zut ! Les travaux ont commencé et ce nouveau chantier va perturber mon parcours habituel.

Quel que soit notre ressenti, les panneaux sont installés et les machines ont débuté leur travail.

Le projet de rénovation de la route cantonale entre Chavannes-de-Bogis et Chavannes-des Bois a déjà subi de longues péripéties.

Depuis des années, ce tronçon était considéré comme dangereux et nécessitait des travaux importants. C'est donc une énorme surprise d'apprendre qu'en février 2024 les députés au Grand Conseil ont refusé le crédit de 13 millions de francs demandé par le Conseil d'Etat : en fait, ils ne contestent pas la nécessité d'intervenir sur ce tronçon mais estiment qu'il faut y ajouter des mesures environnementales (protection de batraciens) et de mobilité douce (pistes cyclables). Ils prennent le risque de voir les travaux repoussés mais leur décision fut bonne. Le nouveau crédit, de 15,4 millions de francs, prévoit la réalisation d'un trottoir, la création de bandes cyclables, la rénovation d'un itinéraire à vélo et des passages pour les batraciens. Il y aura ainsi 43 crapauducs ! Ces installations guident les batraciens afin qu'ils traversent la route par des passages souterrains.



Exemple de crapauduc

Dès septembre, la route est fermée à la hauteur du giratoire «Manor» en direction de Chavannes-des-Bois pour environ une année. Des déviations sont mises en place.

Soyons patients et vigilants, respectons la signalisation mise en place.

Vous avez égaré le dépliant reçu par le canton ?

[www.vd.ch/rc3-7](http://www.vd.ch/rc3-7)



## VLS - SUSPENSION PROVISOIRE DE L'OFFRE

Comme vous l'avez certainement observé, les vélos en libre-service (VLS) ont disparu à côté de l'arrêt de bus au centre du village, depuis le début du mois de juillet. Malheureusement, le juridique a eu raison des utilisateurs de ce moyen de transport, du moins provisoirement.

Lors de l'adjudication de la concession par Région de Nyon à la société Lime, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, le prestataire Publibike a déposé un recours contre cette décision. Après des semaines de négociations et de procédures, le Tribunal cantonal a finalement accepté le recours de Publibike. Ceci oblige Région de Nyon à reprendre le processus d'adjudication des concessions VLS dans le district de Nyon à zéro !

Tout est mis en œuvre afin que cela aboutisse à un retour d'une offre VLS au printemps 2026. Chacun regrette l'arrêt provisoire du développement de ce type de mobilité douce mais Région de Nyon reste confiante pour que le district retrouve des vélos en libre-service dans les meilleurs délais.



Alain Barraud

## L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DANS L'IMPASSE

L'aide publique au développement (ADP) dont beaucoup de pays du Sud bénéficient, a bien du souci à se faire. Largement dépendante des États, elle a récemment connu une succession de revers jusque-là inégalés : d'abord la crise du Coronavirus qui a poussé de nombreux pays donateurs à réduire la voilure, puis les décisions inédites de l'administration du Président Donald Trump. Jusque-là premier contributeur à l'ADP, les États-Unis d'Amérique ont drastiquement diminué leur aide, en commençant par le démantèlement de son agence nationale dédiée à cette cause depuis 60 ans : l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le gel immédiat des financements de l'USAID a touché 42% du budget mondial de l'aide humanitaire en 2025 et plongé brutalement des millions de personnes dont un nombre important d'enfants dans la pauvreté et l'insécurité. Après une demande initiale de 44 milliards de dollars, l'Organisation des Nations-Unies s'est rabattue sur un budget de 29 milliards qui devraient lui permettre de se concentrer en priorité sur 114 millions de personnes. L'insupportable est atteint lorsqu'on imagine les arbitrages douloureux qui ont dû être faits. En effet, il ne s'agit pas de statistiques mais d'innombrables visages d'enfants, de femmes, et de seniors qui voient leur devenir sacrifié. Il s'agit aussi de plusieurs milliers de fonctionnaires travaillant au service des programmes et projets d'aide qui ont perdu leur emploi. Ayant disposé de très peu de temps pour se retourner, ils se sont retrouvés sans ressources et se démènent toujours dans l'incertitude et l'angoisse les plus totales quant à l'avenir de leurs familles, de leurs enfants et de leurs proches. Selon les médias commentant la marche tenue à Genève le jour de la fête du Travail, le 1er mai 2025, les prévisions de réduction de personnel concerneraient des milliers d'emplois en Suisse.

Face à cette situation calamiteuse, des acteurs locaux, régionaux et privés déjà très engagés dans le domaine de l'aide au développement ont redoublé d'efforts pour en atténuer les effets. Parmi eux, le canton de Vaud continue de jouer un rôle important en raison de son expérience avérée dans l'humanitaire, de son réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) et de sa proximité avec Genève, siège de nombreuses organisations. En dépit du fait que ses moyens financiers ne sont pas comparables à ceux des grands pays contributeurs, le canton de Vaud sert de relais efficace grâce à une stratégie de coopération décentralisée qu'il prône et qui favorise une plus grande diversification des sources de financement. Les projets de développement durable et de lutte contre les inégalités sont financés à travers un soutien plus conséquent à des ONG locales telles que Terre des Hommes, Helvetas ou des fondations privées qui œuvrent à travers des entités humanitaires travaillant dans les pays récipiendaires. L'université de Lausanne (UNIL) et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) sont des acteurs importants de cette stratégie car elles continuent de développer des partenariats scientifiques et technologiques avec les pays partenaires.

Bien qu'il soit encore prématuré de dresser un bilan exhaustif de cette stratégie commune à toutes les institutions opérant sous la coordination de la Direction du développement et la coopération Suisse (DDC) et d'en évaluer les effets, celle-ci contribue sans nul doute à alléger les effets du désengagement américain et de la crise du Coronavirus.

À la vue des désastres humanitaires dont les médias se font quotidiennement l'écho, nous avons été encore plus nombreux à donner de notre temps et aussi de notre argent pour soutenir ces vies en danger. Nous sommes désormais plus nombreux à réaliser que le sort de l'ADP, avec ses avantages et ses insuffisances est encore très largement tributaire de quelques grands États et groupes d'États et donc quasiment à leur merci. Il ne nous a pas échappé non plus que d'autres acteurs peuvent faire la différence en occupant plus d'espace à travers des réseaux actifs, agiles et expérimentés. Il en faudrait beaucoup plus. Ils sont nombreux, vaudois ou non, venus des quatre coins du monde à consacrer une partie ou toute leur vie à celle des autres. Ces autres dont la profondeur du regard nous dit qu'ils sont nous et que nous aurions pu être eux. La seule différence réside dans ce que la vie nous a donné et leur a refusé. À méditer.

Alice Ouedraogo

## COMMENT RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Saviez-vous que de très nombreux produits alimentaires courants peuvent encore se consommer au-delà de leur date limite de consommation ?

Afin de déterminer si vos aliments sont encore propres à la consommation, rendez-vous sur le site :

<https://foodwaste.ch/fr/conservation/>

qui vous indiquera comment les conserver et déterminer s'ils sont comestibles sans risque pour votre santé.

### Litières pour chats

En Suisse, près d'un ménage sur trois possède un chat : la quantité de litières à éliminer est donc considérable. Il existe différents types de litière, comme les litières organiques (par ex. fibre végétales) et les litières minérales (par ex. litière de silice). Quel que soit le matériau choisi, toutes les litières doivent être incinérées après utilisation, car elles peuvent contenir des agents pathogènes ou des résidus de médicaments. Les litières organiques sont préférables aux autres types de litières, car leur combustion produit de l'énergie et, à l'inverse des litières minérales, elles ne génèrent que très peu de déchets à stocker en décharge après incinération.

Pour de plus amples informations :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/abfall/abfallwegweiser-a-z/katzenstreu.html>

### Looping : le guide du tri

Looping est une nouvelle application gratuite qui a pour objectif de faciliter le tri des déchets en s'appuyant sur des outils de reconnaissance d'objets via l'intelligence artificielle.

Il suffit de prendre en photo l'objet dont on souhaite se débarrasser et Looping vous indiquera comment le trier ou lui donner une seconde vie

<https://www.cosedec.ch/looping/>

Michael Muller



## LA PISCINE DES ROJALETS EST OUVERTE

Depuis le 18 août, jour de la rentrée scolaire, la piscine des Rojalets est utilisée tant par les élèves que par le public. Après tant de retard, c'est une grande satisfaction pour Stéphanie Emery et les membres du comité de pilotage.



Quelques renseignements pratiques, qui figurent sur le site d'ARSCO :

### Horaires d'ouverture public grand bassin :

Lundi, mercredi et vendredi : 8h - 20h

Mardi et jeudi : 7h - 19h

Samedi, dimanche et fériés : 9h - 19h

### Horaires d'ouverture public petit bassin :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : selon activités programmées et école

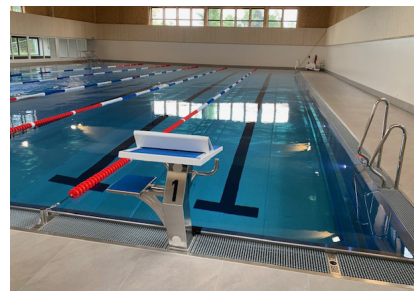
Mercredi : 8h - 19h

Samedi, dimanche et fériés : 9h - 19h

### Evacuation des bassins 30 minutes avant la fermeture

### Tarifs d'entrée :

Attention : Paiement uniquement par carte bancaire ou Twint (pas d'espèce)



	Enfant < 6ans	Enfant de 6 à 16 ans				Adulte			
	Accès gratuit	Entrée individuelle	Carte 10 entrées	Abonnement semestriel	Abonnement annuel	Entrée individuelle	Carte 10 entrées	Abonnement semestriel	Abonnement annuel
Public		7.-	63.-	190.-	330.-	9.-	81.-	250.-	440.-
Indigène				160.-	290.-			190.-	350.-

Tarifs « indigène » : Réservé aux habitants des communes de Terre Sainte. Pour en bénéficier, vous devrez créer un compte sur notre billetterie en ligne ci-dessous.

### Contacts :

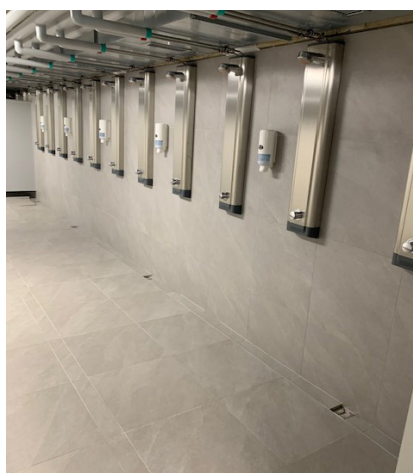
Par téléphone : +41 (0)22 776 89 07 (extension 1)

Par email : piscine@arsco.ch

### Infrastructures :

La piscine est équipée de :

- Un bassin de natation de 25 m x 16 m, avec 6 lignes d'eau
- Un bassin à fond mobile de 16 m x 8 m, adapté à diverses activités
- Cabines de change
- Douches
- Tables à langer
- Sèches-cheveux
- Casiers avec système de cadenas (à prévoir par le client, système de cadenas à code préconisé)



Un règlement détaillé rappelle les consignes à respecter.

De nombreux prestataires offrent leurs compétences, que ce soit pour des cours de natation, de fitness, de plongée, de sauvetage, pour les enfants comme pour les adultes et les sportifs.

**L'inauguration officielle pour le public aura lieu samedi 15 novembre 2025.**

## CONFORMITÉ DES SACS TAXÉS

### Rapport SADEC SA\* sur la conformité de la collecte des ordures ménagères en sacs taxés

#### Rappel

Le concept régional harmonisé de la taxe au sac est désormais introduit depuis plus de dix ans dans la grande majorité des communes vaudoises.

La Commune est responsable de la police des déchets sur son territoire et, à ce titre, elle doit identifier et poursuivre les contrevenants responsables de fraudes. Elle doit également s'assurer que le tonnage des déchets incinérables annoncé par le transporteur est exclusivement celui contenu dans des sacs taxés.

Pour des questions d'équité entre communes et entre périmètres de gestion des déchets, ce système prévoit de procéder occasionnellement à la vérification du respect de la marge de tolérance maximale de déchets non-conformes admis, aussi appelée taux de non-conformité. Cette marge se situe actuellement à 5%.

#### Résultat

Cette tâche a été confiée à un mandataire externe dont les collaborateurs ont suivi la collecte communale des ordures ménagères. Les sacs non-conformes ont été sortis et laissés sur place, le taux de non-conformité a ainsi pu être mesuré (voir photo jointe d'un exemple de non-conformité). Ce contrôle a été effectué le 4 juin 2025. Le taux de non-conformité relevé est de 0.7%, soit 28.2 kg pour un poids total collecté de 4'250 kg.



#### Conclusion

Nous félicitons sincèrement tous les citoyens de Chavannes-de-Bogis pour ce résultat. Nous tenons à vous remercier de votre précieuse collaboration au bon fonctionnement du système.

Il va sans dire que nous vous encourageons à continuer vos efforts à limiter votre production de déchets. Ensemble, en poursuivant ces bonnes pratiques, nous contribuons à préserver notre environnement et à garantir un cadre de vie sain et agréable pour nous-mêmes et les générations futures.

Merci à tous pour votre engagement !

\* SADEC SA : Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les communes en application de la loi vaudoise sur les déchets, du 5 septembre 2006, pour le périmètre de de gestion des déchets de « La Côte ».

SADEC couvre un périmètre regroupant 59 communes de la Côte et du pied du Jura.

## JADIS ET MAINTENANT



Les enfants ont bien grandi, il y a longtemps que la neige est insuffisante pour skier sur le chemin et l'explosion malheureuse du nombre de haies de thuyas rend difficile de repérer l'endroit exact de la prise de vue.

Merci à l'habitante qui nous a transmis ce trésor.

## C'ÉTAIT HIER – IL Y A 50 ANS



### Municipalité du 21 août 1975

- En vue de l'ouverture du Greffe municipal le 1er septembre, il est décidé d'acheter une machine à écrire IBM.
- Les fournitures relatives à l'exécution de l'écusson de la Commune en face de l'école se montent à CHF 43.50 !

### Municipalité du 8 septembre 1975

- Huit élèves fréquentent l'enseignement secondaire. Le coût pour 1974 est de CHF 3'115.-.

### Aucune séance du Conseil Général

## C'ÉTAIT AVANT-HIER – IL Y A 100 ANS

### Municipalité du 10 juillet 1925

- Le gendarme est chargé par le Receveur de l'Etat d'encaisser les cotisations prévues auprès des défailtants à la votation du 23/24 mai !

### Municipalité du 8 août 1925

- Le gendarme a dressé un procès-verbal pour un maraudage de pommes par deux personnes demeurant à Genève, qui ont versé CHF 10.-. L'amende est fixée à CHF 5.- et CHF 5.- sont donnés au gendarme à titre de gratification.

### Conseil général du 14 septembre 1925

- Les impôts communaux sont acceptés pour 1926. A part l'impôt foncier, sur la fortune, sur le revenu du travail, ou de mutation, on peut relever quelques impôts communaux aujourd'hui disparus :
  - impôt sur les voitures ;
  - impôt sur les véhicules automobiles (motos, camions) ;
  - impôt personnel progressif ;
  - impôt sur les pianos et harmoniums : 10.- par instrument ;
  - impôt sur les appareils automatiques de musique ;
  - impôt sur les vélocipèdes : 2.- par vélo ;
  - par pièce de bétail bovine et chevaline : 30 centimes ;
  - impôt non pompier.

## SAVE THE DATE

Chers habitants de Chavannes-de-Bogis,

La Municipalité vous informe qu'une séance de lancement officiel du PECC (Plan Environnement et Climat Communal) aura lieu au foyer de notre salle communale, 3, route de la Sallivaz

**le mercredi 19 novembre 2025 à 19h30.**

Cette réunion sera suivie d'un apéritif dinatoire. Une invitation officielle, comprenant le programme ainsi qu'un bulletin d'inscription, vous sera transmise au début de l'automne.

Merci de bloquer d'ores et déjà cette date ; vous recevrez en temps voulu l'invitation officielle avec une demande d'inscription.

Tout habitant résidant à Chavannes-de-Bogis est invité à participer à cette démarche citoyenne en réponse aux enjeux climatiques et environnementaux à l'échelle de notre village.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion et de débattre de cette actualité qui nous tient tous à cœur.

Stéphane Borella



**Théâtre**  
COPPET  
TERRE-SAINTE

# SAISON 25-26

**COMÉDIE, CABARET  
DE CARTON, HUMOUR,  
THRILLER, DRAME ET  
MUSIQUE !**

**Achetez dès maintenant  
vos places pour un de nos  
spectacles sur notre billetterie:  
[www.theatre-de-terre-sainte.ch](http://www.theatre-de-terre-sainte.ch)**

Prix des places entre CHF 45.- et 60.-  
selon les spectacles.

Réductions pour les jeunes de moins de  
18 ans et les étudiants jusqu'à 25 ans.

arsco Terre-Sainte société immobilière  
Girardi 50  
ROMANENS SA GROUPE

## LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- La Municipalité

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début de l'hiver.  
Délai pour vos articles et réactions : 15 novembre 2025

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

**L'hiver - 21 décembre à 16h03**

Contact : [lechavannus@chavannes-de-bogis.ch](mailto:lechavannus@chavannes-de-bogis.ch)